



Véhicule enlevé de notre parking privé

Par **haciklc**, le **18/08/2014** à **15:18**

Bonjour,

Je suis locataire d'une place de parking depuis 2001, qui se trouve au sous sol de mon domicile.

Il y a 2 semaines un peu près, ma voiture a été enlevée par la fourrière de ma place de parking loué.

Quand j'ai appris que ma voiture avait été enlevée, j'ai pensé qu'elle avait été volée. J'ai donc fait toutes les démarches, déclarations de vol etc.

15 jours après, je reçois une lettre de la fourrière, qui m'informe que mon véhicule a été enlevé pour cause **STATIONNEMENT ABUSIF**. Ma voiture était bien garée à la place louée, cela ne dérangeait aucun de mes voisins.

La fourrière m'a précisé que c'est l'association foncière urbaine qui a demandé cette enlèvement, le jour même que mon véhicule a été enlevé je suis allé demander à l'AFU si c'était eux, ils m'ont répondu que non.

Conclusion, je voudrais savoir si j'ai le droit de garer un autre de mes véhicules à ma place de parking loué?

Merci bien.